

Chambre des représentants de la Libye

Excellences / distingués invités

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur vous

Cette séance est en cours, et en tête de son ordre du jour se trouve le point (Bénéficiaire de la science, de la technologie et de l'innovation pour un avenir plus paisible et durable) - Personne ne nie le rôle de la science et de la technologie dans le bien-être de l'humanité. En réalité, les progrès scientifiques ont sauvé l'humanité de la faim, de la pauvreté et des maladies incurables. La promotion du savoir, sa diffusion, son utilisation et l'orientation des efforts vers la science et la technologie permettent d'atteindre les objectifs de développement durable.

Mais à la lumière des circonstances internationales qui sont malheureusement marquées par l'aggravation des conflits et des crises, leur expansion et leur intensité, avec toutes les énormes pertes humaines, et les répercussions politiques, économiques et sociales qui en résultent, et la violation des droits de l'homme, alors que le système international reste impuissant face à cela, nous constatons un échec honteux dans la guerre contre le peuple de Gaza, sans poursuite ni punition du criminel qui continue de commettre davantage de génocide contre des civils sans défense, y compris des enfants, des femmes et des personnes âgées, et la famine et le déplacement contre eux, et l'entité sioniste ne se soucie pas des décisions et des lois, au point qu'elle constitue une menace pour la stabilité de toute la région, et un danger pour la sécurité et la paix internationales.

Comment peut-il y avoir la paix, le développement et la coexistence pacifique alors que l'entité sioniste pratique ces crimes honteux sur tous les fronts, en utilisant la science et la technologie ?

Nous voyons tous les jours cette scène répugnante à Gaza, qui a rendu la vie de ses habitants misérable, laissant des destructions, des martyrs et des personnes disparues, pour la plupart des enfants, des femmes et des personnes âgées, et ceux qui n'ont pas été tués ont été déplacés de force de leur terre, à la vue et à l'écoute de la communauté internationale, qui n'a rien fait. Il est béni par les grandes puissances et les organisations qui revendiquent les droits de l'homme, les libertés, la paix et le développement. Ils empêchent même toute aide d'entrer.

L'entité sioniste n'est plus satisfaite de la guerre génocidaire qu'elle est en train de mener contre le peuple palestinien et du sang qui coule à Gaza. Au lieu de cela, le conflit s'est déplacé au Liban, qui subit actuellement des bombardements, des destructions, des meurtres d'innocents et le déplacement de familles dans des conditions humanitaires difficiles, à la lumière de l'état de paralysie connu par le Conseil de sécurité dans l'application de ses résolutions relatives au conflit arabo-sioniste. Par conséquent, la région ne connaîtra pas la paix et la stabilité tant qu'il n'est pas mis fin à l'occupation de toutes les terres arabes.

Mesdames et Messieurs, Distingués participants,

La technologie en est venue à refléter la cupidité et l'avarice dans la saisie des ressources d'autres peuples et l'escalade sur les restes d'autres en vertu du principe : « La fin justifie les moyens ».

La paix, la stabilité, le développement et la prospérité ne dépendent pas seulement des ressources économiques ou naturelles, mais de la capacité de la communauté internationale à diffuser la science et la technologie sans discrimination, d'une manière qui profite à l'humanité, en particulier après les conflits, les différends, les crises et les catastrophes.

Convaincue que le développement durable permet d'assurer la sécurité, la paix, la stabilité et la prospérité, la Chambre des représentants libyenne a promulgué de nombreuses lois et textes législatifs relatifs au soutien de la science, de la technologie et de l'innovation, notamment la loi sur les universités, qui vise à qualifier les cadres et les compétences dans les domaines de la science et de la connaissance pour contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans et de projets de développement et participer à la création d'un environnement favorable à l'amélioration de la qualité de vie dans la société, la loi sur les salaires des travailleurs du secteur de l'éducation dans le cadre de l'amélioration des conditions, des droits et des avantages des enseignants, et la loi réglementant l'enseignement technique, professionnel et professionnel, afin de renforcer et d'atteindre les objectifs du développement durable, d'augmenter ses indicateurs et de reconstruire pour disposer d'une infrastructure.

Mesdames et Messieurs, Distingués participants,

Le transfert de la science, de la technologie et de l'innovation est l'un des moyens fondamentaux d'accélérer la paix et le développement. Je vous invite, depuis cette tribune parlementaire, à :

- **Travailler** pour renforcer la réalisation des principes qui constituent la base de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Déclaration de principes du droit international.
- **Coopération internationale** visant à garantir les bienfaits de l'utilisation de la technologie pour diffuser la paix, le développement économique et social des peuples et la mise en œuvre des droits de l'homme et des libertés, conformément à la Charte des Nations Unies, et à poursuivre et punir tous les auteurs de crimes contre l'humanité.

- **Prendre les mesures nécessaires** pour faire face aux risques et aux défis liés à l'utilisation de la technologie, y compris des mesures législatives pour empêcher son utilisation d'une manière qui porte atteinte à l'humanité et aux libertés fondamentales, ou son utilisation abusive.
- **Aider les pays en développement et les pays pauvres** à renforcer leurs capacités scientifiques et technologiques, à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés et à renforcer et développer les opportunités par la coopération pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Merci de votre écoute

Que la paix soit sur vous et que la miséricorde et les bénédictions de Dieu vous soient accordées

FOUZI SALIM
CHEF DE LA DIVISION PARLEMENTAIRE LIBYENNE
À L'UNION INTERPARLEMENTAIRE